

chômage. Il convient, je crois, de souligner que les fournisseurs de matériaux de construction, aussi bien que les prêteurs sur hypothèque ne s'attendent pas de voir un aussi grand nombre de maisons se bâtir en 1954 qu'en 1953. Ce n'est pas que l'argent ne soit pas disponible au pays. C'est qu'il ne se dirige pas du bon côté. L'argent devrait actuellement être affecté au financement des biens de consommation. Or, la construction d'habitations entre dans cette catégorie. Parce que l'argent peut rapporter davantage ailleurs, il n'est pas consacré au financement des biens de consommation.

Je crois qu'il reste encore beaucoup d'argent. Je lis, en effet, dans le numéro de ce matin du *Globe and Mail* un article notamment ainsi conçu:

Les sociétés canadiennes verseront ce mois-ci, en dividendes, \$28,917,582 contre \$28,312,571 l'an dernier et \$27,337,006 en février 1952.

Autrement dit, l'argent disponible aux fins de refinancement ne manque pas encore; il y en a même plus que jamais.

Cependant, la principale difficulté, c'est que cet argent ne s'en va pas dans le domaine des denrées de consommation. Il serait bien nécessaire de multiplier les constructions d'habitations afin de remédier au chômage et pour d'autres raisons.

La dernière livraison du *British Columbian* qui m'a été adressée de New-Westminster, contenait une pleine page de maisons de gens dont le Gouvernement fédéral est directement responsable. Ce sont les gens qui vivent entre le rivage et les terrains de propriétaires privés. Ma circonscription contient nombre de ces endroits où des centaines et des centaines de vieillards pensionnés vivotent dans de simples cabanes. Or, une industrie anglaise vient s'établir et on va aménager une chaussée à New-Westminster; beaucoup de ces vieillards devront être chassés de ces lieux. Je dirai donc que le Gouvernement fédéral pourrait remédier au chômage en nous donnant l'assurance qu'il va construire des maisons convenables pour tous ces gens qui végètent sur les terrains de l'État dans ces municipalités établies en bordure de la mer.

J'ajouterai, ainsi qu'il a déjà été mentionné, que le Président Eisenhower n'est pas disposé à attendre le chaud soleil d'été et que les pays européens n'attendent pas pour régler leurs difficultés d'ordre économique, même si cela les oblige à faire affaires avec les pays derrière le rideau de fer.

Souvent, j'ai entendu demander: Comment résoudre nos problèmes? Je crois qu'on sait très bien quelle est la solution. Mais j'aimerais rappeler aux membres du Gouvernement qu'ils ont été élus et que c'est à eux, et non

aux membres de l'opposition qu'il incombe de bien diriger la barque de l'État.

La tâche de l'opposition est de mettre le gouvernement en garde, si possible, contre les erreurs qu'il pourrait commettre.

On a un peu le sentiment dans les rangs ouvriers que pour d'aucuns un certain degré de chômage peut avoir du bon; on s'y attend et la situation est considérée d'un œil favorable par ceux qui doivent traiter affaires avec les syndicats lors des négociations. Je demande très sérieusement au gouvernement actuel de nous dire si l'article 164 du Code pénal est la seule solution qu'il ait à offrir pour résoudre le chômage? Il s'agit de l'article qui donnerait le droit, s'il était adopté, d'arrêter tous les chômeurs du Canada sous inculpation de vagabondage. Nous demandons très sérieusement au gouvernement d'enquêter sur la situation et de ne pas accepter les assurances voulant que tout aille bien.

Les besoins sociaux du pays sont élevés et exigent que des dépenses soient faites sous forme de travaux publics. Nous avons besoin d'hôpitaux, de routes, d'écoles et d'une foule de choses. Je me demande si le gouvernement, notamment le ministère du Travail, a étudié la possibilité d'appliquer le régime du salaire annuel. Je sais que le salaire annuel n'est pas applicable dans certaines industries. Toutefois, il existe aussi des industries où le régime du salaire annuel est parfaitement réalisable. Dans la région d'où je viens, on peut construire des maisons toute l'année, si la construction s'effectue d'une manière ordonnée et selon un programme préalablement établi. J'ose dire qu'il n'y a pas un syndicat de menuisiers qui ne serait prêt à construire une maison à raison de \$500 de moins, s'il était assuré d'un emploi à l'année longue. Dans notre région l'emploi à l'année longue dans l'industrie du bâtiment est possible à condition qu'on organise le travail. Il faut avoir un toit lorsqu'il pleut, autrement, on n'aime pas travailler.

Le Gouvernement a-t-il étudié à fond l'à-propos d'accepter des paiements partiels en sterling afin de permettre à nos fabriques de poursuivre leur activité. Je me demande s'il a étudié à fonds les moyens de mettre nos biens plus à la portée des nations qui en ont besoin. Je me demande s'il a étudié les moyens d'accroître la consommation éventuelle de la nation. Une des difficultés que présente notre service d'immigration, à mon avis, c'est qu'il a accédé aux désirs de ceux qui veulent louer une main-d'œuvre à bon compte. Le *Globe and Mail* de ce matin contient un article sur un plan de migration d'enfants sans foyer du Royaume-Uni. Il s'agit d'un programme auquel songe le gouvernement de Grande-Bretagne pour aider